

**Langues et territoires : le statut du français
en Amérique Latine**

Haydée SILVA

Note sur l'auteur

Haydée Silva est professeure titulaire rattachée au Collège de Lettres Modernes (Françaises) de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'*Universidad Nacional Autónoma de México* (Mexique).

**Publication de la Chaire Senghor de la Francophonie,
Sous la direction de Jean-François Simard, titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie**

Série : Cahier Senghor, numéro 3

ISBN (Papier): 978-2-89251-426-1

ISBN (PDF): 978-2-89251-427-8

Juin 2011

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos de Jean-François Simard</i>	ii
I PANORAMA ACTUEL DES LANGUES EN AMÉRIQUE LATINE	2
II PANORAMA ACTUEL DE LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE LATINE	3
A Le français langue officielle en Amérique latine	4
B Le français hors Antilles francophones	5
III L'AVENIR DU FRANÇAIS EN AMÉRIQUE LATINE	6
CONCLUSION	8
BIBLIOGRAPHIE	10

AVANT-PROPOS

Francophonie et Francophilie des Amériques.

Au cours des cinquante dernières années, le statut du français a fait l'objet de nombreuses enquêtes à travers le Canada (plus particulièrement au Québec et en Acadie), ainsi que dans les États de la Nouvelle-Angleterre et en Louisiane. Or, on a beaucoup moins écrit sur le statut du français en Amérique latine. Pourtant, il s'agit là d'un élément de connaissance essentiel pour bien définir ce dont il s'agit lorsque l'on invoque la question assez récente de la Francophonie des Amériques. Voilà le premier défi auquel se livre notre collègue Haydée Silva, Professeure titulaire rattachée au Collège de Lettres Modernes de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'*Universidad Nacional Autonoma de Mexico*.

Mais encore et peut-être surtout, les travaux de madame Silva nous font également comprendre en quoi le français partage avec l'espagnol et le portugais, qui sont également des langues d'origine latine, des « traits » – nous dira-t-elle – historiques et socioculturels communs. Dès lors, la notion de « francophone » n'est plus suffisante pour définir les fondements épistémiques de la Francophonie des Amériques. Il faudrait peut-être aussi parler de « Francophilie des Amériques ».

Madame Silva a de plus le grand mérite d'élargir le concept territorial d'Amérique latine à ces rares espaces linguistiques au sein desquels le français est langue officielle : Haïti et les trois Départements et Régions d'Outre-mer (DROM) que sont la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française. De là s'impose de nouveau, mais formulée autrement, la question de la Francophonie des Amériques. Cette dernière souffre de la faiblesse de l'unité de ses réseaux de communication. Il n'est pas encore advenu de véritable continentalisation de la Francophonie à travers les Amériques. À ce jour, les francophones du Nord sont restés relativement étrangers aux francophones et francophiles du Sud. Ces deux groupes établissent d'abord, en matière de Francophonie, leurs liens internationaux avec la France. On voit du reste dans la fragilité de ces relations intracontinentales des pistes d'avenir se dessiner pour le Québec, s'il veut espérer jouer pleinement son rôle de leader dans la construction d'une véritable Francophonie des Amériques.

Ce texte reprend une conférence donnée par le professeur Silva dans le cadre de la première Université d'été sur la Francophonie des Amériques, qui fut conjointement organisée par la Chaire Senghor de l'Université du Québec en Outaouais et les Hautes Études Internationales de l'Université Laval en juin 2010.

Qu'il nous soit permis de féliciter le professeur Silva pour sa remarquable contribution à la théorisation de la Francophonie des Amériques.

Jean-François Simard

Titulaire

Chaire Senghor de la Francophonie

« Le jeu entre plusieurs langues (leurs lieux de frottements et d'interactions) est un vertige polysémique. Là, un seul mot en vaut plusieurs. Là, se trouve le canevas d'un tissu allusif, d'une force suggestive, d'un commerce entre deux intelligences. » Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, *Éloge de la créolité*

Au-delà de leur fonction strictement communicative, les langues sont des vecteurs et des marqueurs d'appartenance et donc d'identité. Sur un continent où plus d'un millier de langues se retrouvent en présence, tous les acteurs concernés par les politiques linguistiques –que ce soit pour les soutenir, les contredire, les réformer ou les bâtir– ont intérêt à tâcher de comprendre les rapports d'interaction voire de concurrence qui s'établissent entre les langues, leur poids respectif, les représentations qui y sont attachées. Notre but est de poser ici quelques jalons essentiels pour l'exploration du statut de la langue française en Amérique latine et d'esquisser quelques pistes de réflexion sur son avenir.

Selon le modèle gravitationnel de Calvet¹ (1999 ; 2004), qui a l'avantage de rendre intelligible la complexité des relations qui se tissent entre les langues, l'apprentissage du français en Amérique latine renvoie principalement à un bilinguisme horizontal, car il s'agit pour des locuteurs de l'une ou l'autre langues majoritaires sur cette partie du continent² d'acquérir une autre langue de même niveau, le français comptant aussi parmi la dizaine de langues supercentrales qui existent dans le monde. Le portugais, l'espagnol et le français font par ailleurs partie du petit nombre de langues (0,2% du total de langues dans le monde) parlées par plus de 100 millions de locuteurs.³

Or, en raison de divers facteurs linguistiques, sociolinguistiques économiques, politiques, représentationnels et démographiques, tandis

que le mode d'expansion de l'espagnol et du portugais a été celui de l'implantation, « phénomène par lequel une variété linguistique tend à dominer un espace important, parfois au point de devenir la langue usuelle de la majorité des occupants de cet espace » (Klinkenberg, 2008 : 10), le français a plutôt opéré en Amérique latine par rayonnement⁴, exception faite des Antilles francophones, où le phénomène d'expansion par superposition⁵ est fortement présent.

Pour tenir compte des territoires francophones de l'espace Caraïbe⁶, nous adopterons ici une notion élargie de l'Amérique latine, incluant aussi bien ces territoires où la langue française occupe une place de choix que

¹ Voir aussi au sujet de cette typologie des langues le modèle « galactique » proposé par le néerlandais Abram De Swann, A. (2001, *Words of the World. The Global Language System*, Cambridge, Polity Press).

² C'est-à-dire l'espagnol et le portugais, langues « supercentrales » autour desquelles pivotent des langues « centrales », qui deviennent à leur tour des pivots de langues « périphériques ».

À ce jour, il y a en Amérique latine plus de 300 millions d'hispanophones, plus de 175 millions de lusophones et entre 600 000 et 8 millions de francophones, selon l'angle d'approche choisi. Pagel (2009 : 145), citant Duhaim (2002, « Le français dans les activités économiques et politiques », dans *Dialogues et cultures*, n° 47 : 13-19), signale que 2% des 800 millions d'habitants des Amériques parlent français, ce qui porterait à 16 millions le nombre de francophones sur le continent, dont près de la moitié en Amérique du Nord (y compris les 7000 habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon, au sud de l'île de Terre-Neuve), et l'autre moitié en Amérique Latine. Or, il faut garder à l'esprit l'avertissement de Dahlet sur « la fiction d'une population haïtienne francophone. » (2008 : 196).

³ Voir la synthèse chiffrée offerte par Calvet (2010 : 42-43).

⁴ L'expansion par rayonnement apparaît « lorsqu'une variété se répand au point de créer des situations diglossiques, mais sans bénéficier d'un statut officiel. » (Klinkenberg 2008 : 10)

les 18 pays hispanophones du continent américain⁷ et le Brésil, seul pays lusophone. En effet, même si ce n'est pas là l'usage le plus courant, c'est un usage attesté qui correspond à l'étymologie de l'appellation –le français étant aussi une langue d'origine latine– et qui permet de tenir compte du fait que la Caraïbe partage en grande mesure des traits historiques et socioculturels avec les autres territoires américains qui lui sont proches.

I PANORAMA ACTUEL DES LANGUES EN AMÉRIQUE LATINE

Il serait impossible de dresser en quelques lignes un panorama détaillé des langues en Amérique latine : non seulement en raison de leur nombre élevé, mais aussi parce que les situations varient diachroniquement et synchroniquement d'un hémisphère à l'autre, d'un pays à l'autre, voire d'une province à l'autre, d'une ville à l'autre, d'une personne à l'autre, dans la mesure où les besoins et les pratiques linguistiques des individus et des groupes changent selon les situations⁸. Nous nous contenterons donc de pointer cinq idées clés susceptibles d'éclairer le statut du français dans le sous-continent :

1. *Le rôle des langues amérindiennes.* Comme nous l'avons dit plus haut, autour des trois langues supercentrales gravitent diverses langues centrales : variantes de ces trois langues européennes, langues amérindiennes ou langues européennes des diasporas. Or, près d'un millier de langues amérindiennes regroupées en plus d'une centaine de familles et parlées par quelques dizaines de millions de locuteurs se côtoient dans l'espace géolinguistique latino-américain. Cette présence des langues autochtones est marquée par de très fortes disparités : elle est tantôt vivace, comme dans le cas de l'aymara, le guarani, le quechua ou le nahuatl (Teyssier, 1997 : 4 ; voir aussi Fréchette, 2001 : 7) ; elle est tantôt discrète ; elle est parfois résiduelle voire inexistante⁹. Une analyse approfondie de la place du français dans la galaxie latino-américaine ne peut faire l'économie de cette réalité.

2. *Le choix du monolinguisme* ou à la rigueur du bilinguisme plutôt que celui du plurilinguisme. En Amérique latine, pendant longtemps, ont primé les politiques linguistiques favorables à l'assimilation monolingue, perçue comme un moyen d'asseoir l'identité nationale. Ce n'est que

⁵ L'expansion par superposition apparaît « lorsque deux ou plusieurs variétés sont amenées à coexister et que l'une d'elles joue le rôle de langue standard ou de langue officielle. » (Klinkenberg 2008 : 10) L'auteur considère que l'originalité du français est de « ne pas avoir débouché sur de vastes mouvements d'implantation, et de ne pas avoir été liée à un mode de production unique. [...] Alors que, dans les autres grands blocs d'États soudés par une langue européenne, l'ancienne métropole est devenue très minoritaire [...], la France continue de peser d'un poids décisif dans une francophonie où seule une minorité d'usagers a le français comme langue maternelle ou d'usage quotidien. » (Klinkenberg 2008 : 11)

⁶ Soit les Antilles françaises, qui regroupent la Guadeloupe, la Martinique, la Saint-Barthélemy et la Saint-Martin, ainsi que la Guyane française. Nous incluons aussi la Dominique, dans les Petites Antilles, et Haïti, membres de la Francophonie.

⁷ Soit, en Amérique du Nord, le Mexique ; en Amérique Centrale, le Guatemala, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, le Costa Rica et le Panama ; aux Antilles, Cuba, Porto-Rico et la République Dominicaine ; en Amérique du Sud, le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, le Paraguay, l'Uruguay et l'Argentine.

⁸ Le champ d'étude est vaste ; s'il reste encore beaucoup de terrain à défricher, le travail est bel et bien entamé depuis plusieurs années. Dans cet essai de synthèse, nous sommes largement redevable à tous les auteurs qui se sont récemment penchés sur le sujet. C'est pourquoi ce texte se veut une porte ouverte vers des travaux déjà réalisés et une invitation à les questionner, les compléter, les enrichir.

⁹ Tel est le cas dans les Antilles, au Costa Rica, au Venezuela, au Chili, en Uruguay et en Argentine (voir Teyssier 1997 : 4).

depuis une époque relativement récente que le discours favorable à la diversité plurilingue a commencé à gagner du terrain. On peut aujourd'hui appliquer à l'ensemble du continent ce que Dumont affirme à propos de la diversité des sources culturelles, des usages linguistiques et des statuts accordés aux langues dans l'espace caraïbe, quand il dit qu'elle n'est plus considérée « comme un tare mais comme un élément à prendre en compte dans le processus de construction d'une communauté » (Dumont, 2004 : 1) Pourtant, dans les faits, la diversité est encore entendue quelquefois comme simple dualité entre langue officielle et langue étrangère, sans laisser de place ni aux langues autochtones ni aux langues étrangères autres que la seule langue hypercentrale, c'est-à-dire l'anglais.

- 3 *Les changements éducatifs.* Au-delà des facteurs dus à la mondialisation et partagés par tous les pays, l'évolution de la dynamique des langues en Amérique latine s'est accélérée au cours des quatre dernières décennies, en raison entre autres de l'augmentation des taux de scolarisation, des taux d'alphabétisation et de la durée de la scolarité. Par exemple, « les systèmes de l'enseignement secondaire incluent désormais l'enseignement d'au moins une langue étrangère obligatoire, et parfois d'autres langues optionnelles. » (Chardenet et Chaves da Cunha, 2008 : 220)
- 4 *L'absence d'harmonisation des politiques linguistiques.* Contrairement au Vieux continent, qui s'est doté de mécanismes d'élaboration et d'harmonisation de ses politiques linguistiques à travers le Conseil de l'Europe, l'Amérique latine n'a pas encore mis en place un organisme visant ce même but. Les politiques linguistiques au niveau régional et national sont souvent floues, et le français y occupe très souvent une place très réduite, voire inexistante, à l'exception de l'Association des États de la Caraïbe, qui a choisi en 1998 d'asseoir « officiellement le processus d'intégration sur un cadre plurilingue. » au cœur duquel le

français est reconnu¹⁰ (Dahlet, 2008 : 195).

- 5 *Les langues de travail intergouvernemental.* Malgré le nombre important de lusophones sur le continent, l'espagnol se présente aux côtés de l'anglais comme l'une des deux seules langues réelles de travail des organisations intergouvernementales en Amérique (voir Pagel, 2009 : 144).

II PANORAMA ACTUEL DE LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE LATINE¹¹

Malgré son statut de langue internationale et sa présence géographique sur le continent, le français a perdu progressivement du terrain en Amérique latine. En effet, les représentations de la langue française qui assuraient naguère son prestige tendent aujourd'hui à la desservir. Déjà en 1973, un bilan réalisé par Schoell¹² et cité par Chareille (s.d. : 5) signalait que les qualités

¹⁰ « Cet acte politique majeur en faveur de la diversité linguistique est décisif pour le renouvellement des représentations et l'élargissement des pratiques du français dans la grande région centro-américaine et caraïbe : reçu comme une langue de l'extérieur plus ou moins obligée dans les espaces créolophones (Antilles françaises, Haïti), déchu ou supplétif dans les espaces anglophones et hispanophones, le français est consacré comme langue caribéenne d'identification régionale et d'ouverture internationale des DFA [Départements français des Amériques]. » (Dahlet, 2008 : 195)

¹¹ Pour un bilan relativement récent de la langue française dans le monde, voir DGLFLF (2006) ainsi que OIF (2007).

¹² Schoell F. L., 1973, « L'avenir du français » (338-371) et « L'influence anglo-saxonne » (301-302), dans *Le français hors de France*, Montevideo.

¹³ D'après cette étude, les qualités associées au français seraient le goût de la culture générale, l'aptitude à formuler de manière universelle des vérités françaises, les talents d'exposition et de vulgarisation, la haute intellectualité, et le prestige littéraire et artistique de la France.

associées au français¹³ s'opposaient à l'idéal matériel et mécanique associé aux valeurs anglo-saxonnes, idéal qui semble de plus en plus prisé.

Après la période faste des XVIII^e et XIX^e siècles, la langue française a commencé à connaître un recul partout dans le monde. En Amérique latine, l'influence francophone a perduré pendant les premières décennies du xx^e siècle mais aujourd'hui, en dehors des territoires où le français est langue officielle, sa présence en Amérique latine est « éclatée, variable et diffuse », comme l'écrivent Chardenet et Chaves da Cunha (2008 : 220) à propos de l'Amérique du Sud.

Le français reste néanmoins la deuxième langue étrangère apprise sur le continent, plus ou moins loin derrière l'anglais selon les pays. Cela est dû entre autres à la proximité entre les langues, aux antécédents historiques qui font état de relations privilégiées avec les pays francophones –surtout avec la France– et aux affinités culturelles entre hispanophonie, lusophonie et francophonie, ainsi qu'au poids politique de la langue sur le plan international. Martínez Álvarez (2004) identifie plusieurs autres facteurs qui expliqueraient un récent retour en force du français en Amérique latine : la percée de la technologie et du savoir-faire français, belges et québécois ; le refus d'une certaine homogénéisation culturelle, dû aux rapports ambivalents des Latino-américains avec l'anglais et la culture anglo-saxonne ; la mondialisation ; le développement du tourisme ; les rencontres scientifiques où l'Europe –à laquelle il faudrait ajouter, à notre sens, l'Amérique du Nord francophone– joue un rôle de plus en plus actif ; le décloisonnement académique de l'étude de la langue ; la vulgarisation des nouvelles technologies ; le dynamisme et la qualité des professionnels de la langue ; l'énergie des associations et leurs actions avec l'appui des institutions de la francophonie.

A Le français langue officielle en Amérique latine

Si l'on choisit d'adopter, comme nous l'avons fait ici, une notion élargie d'Amérique latine, on peut considérer qu'il y a deux pays dans la région dont le français est langue de l'État : d'un côté, Haïti, où la langue française est co-officielle (avec le créole), et qui compte 15% de locuteurs bilingues d'après Dahlet (2000 : 9) ou 8 % de francophones réels d'après la Délégation générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF, 2006) ; de l'autre, la France, à travers ses trois Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) dans les Antilles : la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française. Ce n'est que dans les DROM que le français recouvre les cinq domaines d'utilisation de la langue énumérés par Corbeil (2002 : 2) : la famille et le milieu social communautaire, l'école, la gestion de l'état, l'activité économique, l'activité technologique et scientifique¹⁴. Par ailleurs, en ce qui concerne l'usage du français en Amérique centrale et dans la Caraïbe, Dahlet propose de parler de langue « commune » plutôt que de langue maternelle, en raison de l'« entrelacement permanent du créole et du français dans expérience langagière des Antillais, devenus majoritairement bilingues » (2008 : 196).

Il faut mentionner aussi la Dominique, État insulaire des Petites Antilles d'environ 76 000 habitants. État officiellement anglophone mais où le créole à base lexicale française est prédominant, la Dominique appartient tout aussi officiellement à la Francophonie.

Sans entrer dans le détail des variantes antillaises de la langue française, nous aimerions évoquer la notion de « franco(poly)

¹⁴ Cette typologie peut être croisée avec celle en usage dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (2001), qui identifie quatre domaines d'utilisation de la langue : personnel, public, professionnel, éducationnel. ¹¹ Pour un bilan relativement récent de la langue française dans le monde, voir DGLFLF (2006) ainsi que OIF (2007).

phonies des Amériques », dénomination proposée par Laurette et Ruprecht en 1995 et reprise par Bernd (2009 : 97-99). Elle souligne le caractère pluriel et polyphonique des francophonies américaines, qui sont inscrites dans une dialectique « d'interaction, et non de confrontation » (Bernd, 2009 : 98) et qui, d'après Poirier, « ont conservé bien vivantes des tendances du français du xv^e siècle : créativité, adaptation, esprit d'indépendance, convivialité » (2009 : 40).

B Le français hors Antilles francophones

Qu'en est-il du français là où il n'a pas de statut officiel ? Pour présenter un aperçu de la situation du français en dehors des Antilles françaises et de Haïti, nous allons commencer par appliquer un critère linguistique de discrimination, pour procéder ensuite à des distinctions par aires géographiques.

En effet, même si la lusophonie n'est représentée en Amérique latine que par un seul pays, le Brésil, l'immense territoire du cinquième plus grand pays du monde par sa surface constitue « à lui seul la moitié de l'Amérique du Sud et un peu plus du tiers de l'ensemble des pays ibériques du continent américain » (Teyssier, 1997 : 2) ; il s'agit aussi du pays le plus peuplé d'Amérique Latine. Même si l'anglais s'y est imposé « de façon massive au cours de la décennie 1990 » (Chardenet et Chaves da Cunha, 2008 : 222) et malgré la concurrence croissante de l'espagnol, les nombreuses associations brésiliennes de professeurs de français¹⁵ semblent prêtes à relever le défi. On peut par ailleurs rappeler que le français « avait failli s'installer au Brésil à la suite d'implantations coloniales »¹⁶ (Chardenet et Chaves da Cunha, 2008 : 219)¹⁷.

Pour ce qui est des pays hispanophones de l'Amérique du Sud, Chardenet et Chaves da Cunha constatent à propos du Brésil et de l'Argentine que « Les références à la langue française et aux cultures francophones dans les quotidiens sont fréquentes [...]. Ce qui, mis en relation avec le nombre de responsables politiques, universitaires, médiatiques et

économiques pouvant s'exprimer en français, constitue un signe de vitalité de la langue dans les contextes d'information et de savoir » (2008 : 222). En Uruguay, le français « a été langue obligatoire pendant de nombreuses années »¹⁸ (Chardenet et Chaves da Cunha, 2008 : 219). La situation est différente dans les pays andins (Bolivie, Chili, Équateur, Pérou), en raison des situations de crise budgétaire et des réformes des programmes scolaires (Chardenet et Chaves da Cunha, 2008 : 225-226)¹⁹.

Dans tous les cas, le statut du français et son évolution sont influencés de manière directe ou indirecte par les politiques éducatives et culturelles. Cela est perceptible, par exemple, en observant le rôle de l'universalisation, de la décentralisation et de la municipalisation de l'éducation évoqué à propos du Cône Sud par Bertolotti (2002 : 43).

En Amérique centrale et dans la Caraïbe, la langue française occupe une place avantageuse, même dans les pays non francophones. En effet, « aucune autre langue étrangère n'est proposée après l'anglais en contexte scolaire » (Dahlet, 2008 : 196). Dahlet précise que le français y est

¹⁵ Il y en effet 25 associations, regroupées en une fédération, la FBPF (<http://www.fbpf.org.br/>).

¹⁶ Jean-Christophe Ruffin a remporté en 2001 le prix Goncourt avec son roman *Rouge Brésil*, paru chez Gallimard, qui raconte l'aventure éphémère de la France Antarctique dans la baie de Rio de Janeiro.

¹⁷ Pour plus d'éléments sur le rôle du français au Brésil, on peut consulter, outre l'excellente synthèse que consacrent Chardenet et Chaves da Cunha à l'Amérique du Sud (2008), le n° 7 de *Synergies Brésil* (Braun Dahlet, 2009).

¹⁸ Le lycée Jules-Supervielle de Montevideo (Uruguay) a été le premier lycée français à l'étranger, hors anciennes colonies.

¹⁹ Pour une discussion détaillée de la place du français en Colombie, voir Chareille (2002) ; pour la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela, voir Serrón Martínez (2004).

une langue « convoitée » mais « vulnérable sans les autres » (Dahlet, 2008 : 196). Il cite, parmi les indicateurs positifs, l'ouverture de sections bilingues au Costa Rica²⁰, les demandes gouvernementales caribéennes de formation supérieure de professeurs de français, l'ouverture de nouvelles licences de français dont certaines à distance, et la mise en réseau des associations de professeurs de français.

En remontant vers l'Amérique du Nord, on trouve le Mexique, deuxième pays le plus peuplé d'Amérique latine, et qui entretient avec les langues anglaise et française une relation ambivalente : voisin immédiat des Etats-Unis et pays hispanophone le plus proche du Canada, le pays est soumis à une forte influence nord-américaine en général et anglo-saxonne en particulier. C'est pourquoi la langue française et les cultures francophones y sont à la fois négligées –le devant de la scène étant définitivement dominé par l'anglais– et valorisées –dans la mesure où le français permet de prendre une certaine distance par rapport au modèle hégémonique–. Historiquement, deux guerres ont opposé la France et le Mexique (1838-1839, puis 1862-1867, année où les Français furent boutés hors du Mexique par Benito Juárez) ; pourtant, au début du xxe siècle, Porfirio Díaz, celui-là même qui avait contribué de manière significative à la défaite des Français, fit de l'Hexagone un modèle politique, économique et culturel de référence.

Une preuve du dynamisme actuel du français est donnée par les résultats de la plus récente enquête menée par l'Ambassade de France au Mexique en avril 2010, d'après lesquels il y aurait près de 175 000 apprenants de français dans le pays, tous niveaux scolaires confondus. C'est d'ailleurs à Mexico qu'a été créée la première Alliance française²¹ en Amérique latine, en 1884, et c'est aussi à Mexico qu'a été fondé l'Institut Français d'Amérique Latine en 1945. En 2010, plus d'une quinzaine d'universités mexicaines offrent à leurs étudiants la possibilité de se former pour devenir des professionnels de la langue française (majoritairement des professeurs mais aussi des traducteurs et des critiques littéraires, voire des médiateurs

interculturels). Ces mêmes universités organisent chaque année depuis 2001, avec le soutien actif de l'Ambassade de France au Mexique, une rencontre nationale des licences de français, à laquelle participent depuis 2009 des experts québécois.²²

III L'AVENIR DU FRANÇAIS EN AMÉRIQUE LATINE

En fin de compte, « L'Amérique latine est traditionnellement l'une des régions du monde où la prégnance de la culture française²³ est la plus forte : elle a marqué son histoire [...], son système juridique [...], son élite locale » (France Diplomatie, 2008). À ces facteurs s'ajoutent l'incontestable présence politique et une forte présence économique. Cette position de choix a longtemps été due, entre autres, au fait que le français était un « idiome solidement normé, magnifiquement équipé (grammaires et dictionnaires), [...] illustré par des écrivains brillants, porteur d'idées neuves (les Lumières) et favorisé par un État dont il est à la fois l'emblème et l'expression depuis longtemps » (J.C. Schwab, cité par Cerquiglini, 2008 : 15-16).

²⁰ À notre connaissance, le Costa Rica est par ailleurs le seul pays latino-américain où l'enseignement du français est offert dans les écoles primaires publiques.

²¹ En 2006, le continent américain dans son ensemble comptait 238 Alliances (DGLFLF 2006). D'après les données fournies sur le site de la Fondation Alliance Française (<http://www.fondation-alliancefr.org>, consulté le 4 juin 2010), il y a actuellement en Amérique latine et dans les Caraïbes 274 Alliances françaises (réparties sur 33 pays), qui accueillent 188 291 étudiants.

²² Pour approfondir la réflexion sur le statut du français au Mexique, voir Hernández Alarcón (2005) et Silva (2007).

²³ On notera qu'il est question de culture française et non de cultures francophones, car le contact avec la francophonie a souvent été assuré en exclusive par des acteurs hexagonaux.

Cependant, sous réserve des nuances qu'impose la forte diversité des situations envisagées au cas par cas, on peut reprendre à propos de l'Amérique latine l'analyse proposée par Chardenet et Chaves da Cunha à propos de l'Amérique du Sud, selon laquelle la précellence du français a été « battue en brèche par quatre facteurs [...] : – Les immigrations massives de la première partie du xx^e siècle, qui offrent une opportunité à d'autres langues²⁴ ; – La mise en place, dans la seconde moitié du xx^e siècle, de lois cadres sur l'éducation exprimant les pressions réelles du marché des langues [...] ; – La reconnaissance du rôle des langues amérindiennes dans les systèmes éducatifs [...] ; – L'intégration régionale » (2008 : 219-220)

Qu'advient-il de la langue française sur notre continent ? Comme Cerquiglioni, nous avons la conviction que « le français n'a pas perdu ses parts d'un marché qui s'est largement diversifié : elles sont moindres, elles ne sont pas mineures. » (2008 : 16). Le français semble toujours retrouver une place dans les mouvements de redistribution des langues en Amérique latine, « en grande partie grâce à la diversité de son intégration sociale, à sa proximité néo-latine et à sa capacité à relier l'espace [latino-américain]²⁵ à l'espace européen. On peut faire l'hypothèse que sa future place dans l'interculturalisation latino-américaine [...] dépendra de cette valeur médiatrice et de sa capacité à construire des alliances entre les institutions de gestion des trois langues. » (Chardenet et Chaves da Cunha, 2008 : 227)

En effet, pour formuler des hypothèses sur l'avenir de la langue française en Amérique latine, c'est-à-dire dans une région dominée par l'hispanophonie et la lusophonie, il convient de garder à l'esprit que le xx^e siècle « a vu la première alliance politique internationale fondée sur une langue : la Francophonie » (Cerquiglioni, 2008 : 17) L'émergence de la Francophonie est fondamentale dans la mesure où elle a contribué et contribue toujours à encourager la réflexion et l'action liées aux politiques linguistiques²⁶.

S'il n'existe pas aujourd'hui d'équivalent de la Francophonie institutionnelle pour d'autres langues, on ne peut négliger le rôle que jouent la *Comunidade dos Países de Língua Portuguesa* (CPLP) et l'*Organización de Estados Iberoamericanos para la Educación, la Ciencia y la Cultura* (OEI) aux côtés de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Ensemble, ces trois organismes ont défendu auprès de l'Organisation des Nations Unies la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (UNESCO, 2005). Parmi d'autres initiatives dans le même sens, ils ont mis en place un site sur les trois espaces linguistiques concernés, dont la page de présentation indique : « La coopération entre les espaces francophone, hispanophone et lusophone concerne 5 organisations internationales et regroupe 80 États et gouvernements qui représentent plus d'1,2 milliards de personnes sur les cinq continents. » (AUF, 2003). De plus, en 2001, l'OIF, l'OEI et la CPLP, en association avec l'Union Latine et le Secrétariat ibéroaméricain de coopération²⁷, ont mis en place des comités d'experts internationaux en politiques linguistiques et en nouvelles technologies.

²⁴ Ce premier facteur est probablement le plus spécifique à l'Amérique du Sud.

²⁵ Une fois de plus, nous avons choisi d'étendre ici à l'Amérique latine l'analyse proposée par Chardenet et Chaves da Cunha (2008) à propos de l'Amérique du Sud.

²⁶ Hamel considère par exemple que « nombre d'aspects de la politique linguistique francophone restent indubitablement stimulants pour ses voisins. Ce sont par exemple la défense systématique des espaces stratégiques dévolus à la langue, la mise en avant de "l'exception culturelle", le développement terminologique et, plus généralement, l'implication de l'appareil d'État dans les politiques linguistiques. » (2008 : 240)

²⁷ SECIB, devenu depuis 2005 le Secrétariat général ibéroaméricain, SEGIB.

Dorénavant, français, espagnol et portugais sont jusqu'à un certain point solidaires dans leur position face à la globalisation, d'autant plus que, selon les mots de Calvet (2005 : 7), une politique linguistique commune à deux ou plus Xphonies doit prendre en compte, au-delà des langues supercentrales qui définissent ces Xphonies, les langues centrales et les langues périphériques qui gravitent autour d'elles. Reste que ces ensembles ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts.

À notre sens, une politique réussie de promotion de la langue française passe nécessairement, entre autres, par une collaboration de qualité relative à la question de l'action culturelle, de la coopération éducative et de la diversité des acteurs francophones²⁸, hispanophones, lusophones et Xphones impliqués ; par la mise en commun des compétences produites dans chacune de ces Xphonies en relation avec divers domaines de la vie sociale, et notamment avec celui de la formation des spécialistes de la langue ; par une stratégie raisonnée face au rôle des nouvelles technologies en général et d'Internet en particulier dans la constitution du statut mondial des langues ; par des initiatives portant sur les représentations associées à chacune des langues concernées, qui ne devraient plus réduire l'image du français à une langue à fort capital culturel, certes indispensable mais non exclusif ; par la prise en compte des « facteurs qui renouvellent actuellement l'économie des langues et de leur apprentissage » (Dahlet, 2000 : 1), avec une vigilance particulière sur la détermination institutionnelle en faveur du français ; par la mise en place de projets coordonnés et –dans la mesure du possible– harmonieux ; par un soutien aux études sur le fait francophone mais aussi aux études en français ; par un suivi attentif de l'évolution des départements de français dans la région, qui semblent prêts à tenter l'aventure des diplômes multilingues.

CONCLUSION

Dans son essai de prospective, basé sur de savants calculs du poids actuel et futur de chacune des langues en présence, Calvet (2010) trace les courbes du développement potentiel du français à l'horizon de 2025 et présente des graphiques pour comparer l'évolution des rapports entre les composantes démographique, technico-économique et culturelle pour le français, l'espagnol et le portugais. Il identifie aussi, au-delà de ces projections qui s'apparentent de son propre aveu aux prévisions météorologiques, des facteurs de rupture, c'est-à-dire « des facteurs pertinents sur lesquels il serait possible d'intervenir de façon positive ou négative, qui constituent des moteurs de changement et, parfois [...], des menaces potentielles. » (Calvet, 2010 : 54).

Dans le domaine de l'intervention linguistique, il faudra sans doute rester attentifs aux politiques linguistiques mises en place aussi bien par les organismes internationaux et gouvernementaux que par les institutions éducatives, les entreprises, les associations, etc. Il est important de souligner que, en ce qui concerne la langue française, le Québec semble jouer un rôle de plus en plus actif et visible dans sa promotion et sa diffusion en Amérique latine ; il contribue donc davantage au développement des politiques linguistiques, culturelles et éducatives, à travers diverses instances, dont l'Association Internationale des Études Québécoises (<http://www.aieq.qc.ca/>) et le Centre de la Francophonie des Amériques (<http://www.francophoniedesameriques.com/>). En effet, le Plan d'action 2006-2009 du Gouvernement du Québec mentionne parmi ses cinq objectifs « promouvoir l'identité et la culture du Québec » et, pour ce faire, parmi ses dix priorités, « appuyer la promotion et le

²⁸ Dans le sens le plus strict et le plus large, qui inclut la France au sein de la communauté francophone. Il est en effet essentiel de séparer la langue française de la France, afin de prendre en compte l'ensemble des « réalités socioculturelles qui s'expriment en français » (López Morales 2009 : 94).

rayonnement de la langue française dans le monde, notamment dans les Amériques » (Gouvernement du Québec, 2006 : 13, puis 71-73 pour les mesures correspondantes).

De nos jours, il n'est plus vraiment question de l'universalité de la langue française (1784) chère à Antoine de Rivarol mais de dialogue entre les langues du monde (voir par exemple DGLFLF, 2006). La Francophonie institutionnelle est engagée, au sein des institutions européennes, dans « la défense du pluralisme linguistique et culturel, garant des identités nationales et d'une construction européenne fondée sur le respect de la diversité. Au niveau international, elle s'accompagne d'un engagement pour la sauvegarde de toutes les langues et pour la promotion de la diversité linguistique, garante du pluralisme et du dialogue des cultures » (DGLFLF, 2006).

La compétence plurilingue, dont beaucoup d'auteurs ont souligné l'importance, est aujourd'hui au cœur du Cadre européen commun de référence (Conseil de l'Europe, 2001), devenu un outil incontournable malgré les ajustements nécessaires et souhaitables à introduire autant dans le document lui-même que dans les lectures et les usages qui en sont faits. Partant du principe que chaque usager a une compétence différenciée et évolutive en plusieurs langues, on peut mieux comprendre l'élargissement de la définition du locuteur francophone : aujourd'hui, il s'agit de moins en moins du locuteur qui utilise le français comme langue maternelle, il s'agit de plus en plus du locuteur qui a en commun avec d'autres l'usage du français (Leclerc, 2010). *In fine*, indépendamment des langues de référence, on vise un idéal d'identités-rhizomes²⁹, identités de co-possibles linguistiques : hybrides, plurilingues, enchevêtrées et multiples ; réflexives, partielles et ouvertes.³⁰

²⁹ La métaphore est d'Édouard Glissant, 1997, *Traité du Tout-monde*, Paris, Gallimard, cité par Dahlet (2010 : 36).

³⁰ Voir Dahlet (2010 : 31 ; 36 ; 39).

Bibliographie

- AUF (AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE), 2003, « Trois espaces linguistiques. Présentation ». Consulté sur Internet (http://www.3el.org/articleFR.php3?id_article=173) le 27 mars 2010.
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS, 2009, « Littérature. La francophonie dans les Amériques », dans *Québec Français*, n° 154, été 2009 : 22-111.
- BERND Zilá, 2009, « Franco(poly)phonies des Amériques. Les francophonies antillaise et québécoise et leur impact au Brésil », dans Association Québécoise des Professeurs de Français, *Québec Français*, n° 154, été 2009 : 97-99.
- BERTOLOTTI Virginia *et al.*, 2002, *Relevamiento de la enseñanza de lenguas romances en el Cono Sur*, Montevideo (Uruguay), Union Latine.
- BRAUN DAHLET Véronique (coord.), 2009, *Synergies Brésil n° 7 : Le Brésil et ses langues : perspectives en français*, São Paulo, GERFLINT.
- CALVET Louis-Jean, 2010, « Poids des langues et “prospective” : essai d’application au français, à l’espagnol et au portugais », dans *Synergies Brésil*, n° spécial 1, Sao Paulo, GERFLINT.
- CALVET Louis-Jean, 2005, « Globalización, lenguas y políticas lingüísticas », dans *Synergies Chili*, n° 1, Santiago de Chile, GERFLINT.
- CALVET Louis-Jean, 2004, « Les effets linguistiques de la mondialisation », dans *Cafés géographiques*, 21 décembre 2004. Consulté sur Internet (http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=488) le 27 mars 2010.
- CALVET Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CERQUIGLINI Bernard, 2008, « L’héritage du passé : aux origines de l’expansion du français », dans J. MAURIS *et al.*, *L’avenir du français*, Paris, AUF/Éditions des archives contemporaines : 15-17.
- CHARDENET Patrick et José Carlos CHAVES DE CUNHA, 2008, « L’avenir du français en Amérique du Sud », MAURIS Jacques *et al.*, *L’avenir du français*, Paris, AUF/Éditions des archives contemporaines : 219-227.
- CHAREILLE, Samantha, s. d., « Deux cents ans d’enseignement du français en Colombie ». Consulté sur Internet (<http://www.monografias.com/trabajos11/fraco/fraco.shtml>) le 27 mars 2010.
- CHAREILLE, Samantha, 2002, « Aspects institutionnels de l’aménagement linguistique du Mercosur », dans *Diversité Cités Langues*, vol. VII, Québec.
- CONSEIL DE L’EUROPE, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Conseil de l’Europe/Didier.
- CORBEIL Jean-Claude, 2002, « Concurrence linguistique et promotion des langues », *Congrès mondial sur les politiques linguistiques*. Consulté sur Internet (<http://www.linguapax.org/congres/taller/taller1/Corbeil.html>) le 27 mars 2010.
- DAHLET Patrick, 2000, « Adhésion à la diversité et qualifications francophones dans la Caraïbe », dans *Synergies Brésil*, n° spécial 1 : 31-40, São Paulo, GERFLINT.
- DAHLET Patrick, 2008, « Caraïbe et Amérique Centrale : le français en évolution régionale », MAURIS Jacques *et al.*, *L’avenir du français*, Paris, AUF/Éditions des archives contemporaines : 195-199.
- DAHLET Patrick, 2010, « Déterritorialiser les identités : créolisation, créolité et

- plurilinguismes », dans *DiversCité Langues*, vol. V, Québec.
- FRÉCHETTE Christine, 2001, *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques : avis à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française*, Québec, Conseil de la Langue Française.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2006, *La politique internationale du Québec. La force de l'action concertée. Plan d'action 2006-2009*, Québec, MRI.
- HAMEL Rainer Enrique, 2008, « Point de vue hispanophone sur l'avenir du français », dans MAURAI Jacques *et al.* (éds.), 2008, *L'avenir du français*, Paris, AUF/Éditions des archives contemporaines : 235-240.
- HERNÁNDEZ ALARCÓN María Magdalena, 2005, *La politique linguistique et l'avenir du français au Mexique : étude du cas de l'Université de Veracruz*, thèse de doctorat, Birmingham, Aston University.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 2008, « L'héritage du passé : aux origines de l'expansion du français », MAURAI Jacques *et al.*, *L'avenir du français*, Paris, AUF/Éditions des archives contemporaines : 9-13.
- LECLERC Jacques, 2010, « Les langues du monde. Les langues internationales. Le français » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 3 mai 2010. Consulté sur Internet (http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/langues/2vital_inter_francais.htm) le 27 mars 2010.
- MAURAI Jacques *et al.* (éds.), 2008, *L'avenir du français*, Paris, AUF/Éditions des archives contemporaines.
- MARTÍNEZ ÁLVAREZ Felino, 2004, « Enquête. Regard sur le français en Amérique Latine », dans *Le français dans le monde*, n° 331, janvier-février : 14-15.
- OIF (ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE), 2007, *La Francophonie dans le monde. 2006-2007*, Paris, Nathan.
- PAGEL Dario, 2009, « Le français, langue de la modernité et de la communication internationale et interaméricaine », dans *Synergies Brésil*, n° 7, São Paulo, GERFLINT : 143-152.
- POIRIER Claude, 2009, « Le français d'Amérique : une variété maternelle distincte », dans Association Québécoise des Professeurs de Français, *Québec Français*, n° 154, été 2009 : 39-41.
- SERRÓN MARTÍNEZ Sergio (dir.) *et al.*, 2004, *Relevamiento de las lenguas romances en Colombia, Ecuador, Perú y Venezuela*, Paris, Union Latine.
- SILVA Haydée, 2007, *Mexique. Données globales d'enquête du projet « Langue française, diversité culturelle et linguistique : cultures d'enseignement, cultures d'apprentissage*, document de travail. Disponible sur demande (silva8a@unam.mx)
- TEYSSIER Paul, 1997, « L'Amérique latine : perspective géolinguistique », dans *Le Français dans le monde*, janvier 1997 : 1-11. Consulté sur Internet (<http://cvc.instituto-camoes.pt/hlp/biblioteca/ameriquelatine.pdf>) le 27 mars 2010.
- UNESCO (ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE), 2005, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Consulté sur Internet (<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001429/142919f.pdf>) le 4 juin 2010.